

LE PROGRES DU GOLFE

les détails de l'actualité

PAR ANDRÉE GAUTHIER

● expérience à Sept-Iles

En janvier, près de 300.000 tonnes de boulettes de minerai de fer quittèrent le port de Sept-Iles à destination de Sparrow Point dans Chesapeake Bay, pour la plus grande partie. En février, 100.000 tonnes additionnelles seront expédiées par la Iron Ore à ses clients américains. Depuis le début des opérations minières, en 1954, c'est la première expédition à quitter Sept-Iles en plein hiver. L'obstacle majeur à de telles expéditions de minerai naturel en hiver était le pourcentage élevé d'humidité du minerai qui causait son gel en bloc dans les wagons et nécessitait son dégellement au point de destination. Maintenant, les boulettes de minerai de fer, traitées dans des fours à une température de 2.450 degrés Fahrenheit, sont exemptes de toute humidité. Cette expérience vient de prouver aux officiers de la Iron Ore la possibilité d'expéditions à l'année longue. En 1964, la compagnie effectua les expéditions les plus volumineuses de son histoire: 14.1 millions de tonnes dont 5 millions de tonnes de boulettes.

● longévité dans le Bas St-Laurent

Le Ministère provincial de l'Industrie et du Commerce vient de franchir la première étape vers l'établissement d'une statistique démographique complète au Québec en présentant des tables de mortalité pour chacune des dix régions économiques de la province.

C'est la première fois que l'on fait, au Canada, une étude de ce genre au niveau des régions d'une province. Le Bureau de la Statistique a puisé dans la documentation démographique du Ministère de la Santé du Québec pour mener à bonne fin cette étude d'envergure grâce à l'utilisation des calculatrices électroniques du Centre de mécanographie du Ministère des Finances. Une brève analyse de cette étude révèle que l'espérance de vie d'un enfant qui naît actuellement est, en moyenne, au Québec, de 67.30 ans pour le sexe masculin, et de 72.84 ans, pour le sexe féminin.

Mais c'est la région de la Gaspésie et du Bas St-Laurent qui possède l'espérance de vie la plus élevée avec 68.58 ans, pour la population masculine.

● un nouveau répertoire des stations de ski

Un nouveau répertoire vient de s'ajouter à la série que publie déjà le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Il s'agit cette fois-ci d'une liste complète des stations et pentes de ski du Québec. C'est un document que tous les fervents de ski accueilleront avec plaisir et qui rendra un fier service aux citoyens des autres provinces et des Etats-Unis qui songent à profiter de nos hivers.

La Direction générale du Tourisme a adopté le format qu'elle a donné jusqu'à maintenant à tous les répertoires qu'elle met à jour et réédite chaque année: gîtes touristiques, terrains pour tentes et roulottes, terrains de golf, calendrier des événements touristiques, etc. Pour faciliter la consultation du guide, les stations et les pentes de ski ont été groupées par régions: Sud du Québec (Bas St-Laurent et Gaspésie), Ouest du Québec (Laurentides - au nord de Montréal - Mauricie), région de Québec (Saguenay - Lac St-Jean).

On y trouve des détails sur plus de 450 pistes réparties en 80 stations situées dans une soixantaine de localités du Québec.



Le drapeau canadien flotte à la Mairie de Rimouski-Est — La bénédiction en fut faite par M. l'abbé Maurice Chouinard, curé de Rimouski-Est, en présence des membres du conseil Municipal et de la Commission Scolaire, du personnel enseignant et de nombreux citoyens; étaient aussi présents le chef de police et son assistant ainsi que des cadets de la Marine et de l'Aviation canadiennes. Des allocutions furent prononcées à cette occasion par M. le curé Chouinard, le Capt. Geo. Chouinard, maire de la Municipalité, ainsi que par le président de la Commission Scolaire, M. Geo.-A. Bouchard agissant comme maître de cérémonie; avaient été invités à cette fête, M. Daris Caron, maire de St-Anaclet et M. Armand Lajoie, conseiller de Pointe-au-Père.

● importants travaux à Trois-Pistoles

La Commission Municipale vient d'approuver dix-huit demandes de prêts, s'élevant à \$2,414,500, formulées par treize municipalités du Québec, en vertu de la Loi pour faciliter le financement de certains travaux municipaux. Le montant des prêts consentis jusqu'à présent en vertu de cette Loi totalise \$74,313,200.

Ainsi, la ville de Trois-Pistoles obtient \$78,000, pour effectuer les travaux suivants: d'aqueduc et d'égout sur les rues Morissette, D'Amours, Gagnon, Renault, Bérubé, Pelletier, Morin et Devitre; la rénovation de l'aréna, l'achat de terrain pour le Centre Educatif, comprenant la piscine, le terrain de tennis et de croquet, etc.

● un comité directeur de l'Ambulance St-Jean

Les treize divisions ou brigades ambulancières St-Jean de la région de Rimouski viennent de confier à un Comité directeur la coordination de leur travail et les pouvoirs pour mener à bien les activités à mettre sur pied dans l'intérêt de l'une ou l'autre des brigades ou du Corps de Rimouski.

C'est M. Jos.-Aimé Belzile, sergent à la Police Municipale de la Cité, qui dirigera ce Comité formé aussi de MM. Victor Kirallah, Antonio Rioux, Gaston Moreau, Gérard Raymond, directeurs et Raymond Boucher, secrétaire.

Le Comité directeur, qui visitera régulièrement toutes les brigades, lancera une Campagne de souscription, fin de mars, pour la maintenance de cet organisme, le Corps Ambulancier de Rimouski qui rend d'inappréciables services à toute la population.

● pêche sous la glace dans nos lacs

Un changement important en 1965-66 consiste en l'octroi de deux saisons officielles de pêche d'hiver à la suite des études effectuées par les biologistes du Ministère de la Chasse et de la Pêche. Dans les deux cas, il faut se conformer aux limites de captures et de possession. Il n'y a pas de restrictions quant au nombre de lignes et il n'est pas nécessaire non plus que la ligne, ou la canne avec ligne, soit tenue dans la main.

Du 1er janvier au 31 mars, la pêche est permise pour toutes les espèces sportives, même les truites, dans les lacs suivants: les lacs Humqui et au Saumon, dans Matapédia; les lacs Noir, Ferré, Anguille, St-Mathieu, St-Fabien et des Aigles, dans Rimouski; les lacs Squateck, Pain-de-Sucre, Témiscouata, Long, Pohénégamook et Meruimticook (Jerry), dans le Témiscouata.

● un concours de crêpes fort populaire

Et c'est au Salon national de l'Agriculture à Montréal qu'il s'est déroulé la semaine dernière. Il ne s'agit plus de la simple mais délicieuse crêpe d'antan qu'on tournait prestement. C'est Mme Hélène Lévesque, de St-Hyacinthe, qui sortit victorieuse pour une crêpe meringuée, véritable dessert ou entrée, pouvant rivaliser avec les meilleures crêpes de la fine cuisine française. On pourrait plutôt la nommer omelette norvégienne avec les oeufs, la bière, la farine, le lait, le citron, la crème glacée, les bananes et la sauce à l'orange qu'elle requiert.

Les trois concurrentes en lice ont brillamment défendu leur recette de tradition française, dont la R. M. Saint-Daniel, professeur à l'Institut Familial de Trois-Pistoles. La présentation jouant dans le nombre de points accor-

dés, la meringue était plus impressionnante qu'une simple crêpe roulée, fût-elle parfumée au rhum ou aromatisée de liqueur fine ou de fruits.

Mme Lévesque remporta une voiture Valiant tandis que Mère Saint-Daniel, comme l'autre finaliste, Mme Gérard Gagné, de Ville St-Laurent, reçurent une cuisinière Chatelet V de marque Bélanger. Plus de 2500 recettes avaient été soumises au 5e concours annuel Robin Hood.

● le thème de la 10e Exposition de Mont-Joli

Aménagement et industrialisation, facteurs de progrès, tel est le thème qu'on vient de choisir pour l'EXPO '65 qui se déroulera à Mont-Joli les 30 juin, 1, 2, 3 et 4 juillet.

Le choix du thème vise à l'épanouissement de l'industrie chez nous. La population voit d'un oeil intéressé le gigantesque travail accompli jusqu'à aujourd'hui par le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec.

L'EXPO '65 se devait d'emboîter le pas dans le même sens, de l'avis de ses organisateurs, dont M. Julien Bouchard, président, afin d'en faire profiter davantage le Bas St-Laurent.

● une chambre à gaz à Amqui

Mais rassurez-vous, ce n'est pas pour les humains, mais pour les chats et chiens dont les propriétaires sont las ou qui doivent se départir de leur "trésor" en lui évitant la brutalité pour passer de vie à trépas. Le système conçu par le chef de police, M. Gonzague Gaudreau, a été approuvé par un inspecteur de la Société de Protection des Animaux de Montréal, qui a même formulé le voeu, entériné par une lettre officielle, que pareille chambre à gaz miniaturisée se multiplie pour les animaux à exterminer. Et le procédé est éco-

nomique. Déjà, 62 chats et 44 chiens furent exécutés, à la demande de leurs maîtres, dans la chambre à gaz au monoxyde de carbone, récipit habilement rodé pour la besogne.

● une école de rééducation

Par la même occasion, le juge Duguay a souhaité l'établissement d'une Ecole de rééducation en Gaspésie. Il y aurait possibilité d'en ouvrir une rapidement à Val d'Espoir à même une ancienne Ecole d'Agriculture, mais l'administration provinciale n'a pas encore réglé tous les détails techniques du projet.

● il sera reçu Fellow à San Francisco



Le docteur André Bernier sera officiellement agrégé FELLOW of the American College of Obstetricians and Gynecologists à la convention annuelle qui se tiendra à San Francisco, du 4 au 8 avril prochain.

Le collègue américain des Gynécologues, de réputation internationale, favorise l'accès à ses cliniques ou hôpitaux à tous les médecins qui veulent se spécialiser en obstétrique et en gynécologie. Il va de soi que les études médicales universitaires des candidats durent être brillantes. Le candidat doit aussi avoir la détermination d'aller plus loin dans cette spécialité. Le FELLOW doit également avoir exercé sa profession médicale spécialisée avec succès, pendant cinq ans, avant de décrocher ce parchemin.

(Suite à la page 21)

FER ORNEMENTAL



WILLIE LAROUCHE

28 RUE Fiset

RIMOUSKI

SIGNALEZ 723-7461